

# LA LETTRE DU CAUE 78

N<sup>OS</sup> 13 À 21

CAHIER #2 // 2014 - 2017



## Edito

Reflète des missions de l'équipe et des projets de la structure, la Lettre du CAUE a vu le jour en 2010.

En 2013 un Cahier #1 reliait les 12 premières Lettres parues. Le présent Cahier #2 recense les Lettres parues entre 2014 et 2017.

L'objectif de la publication reste inchangé : proposer à la curiosité du lecteur et à ses besoins d'aménageur, d'habitant, d'élu, ... des regards, des analyses et des références. Les thématiques de ce deuxième cahier témoignent cependant d'une évolution du contexte dans lequel opère le CAUE. Dans les différentes rubriques, la prise en compte de données environnementales, l'urbanisme de projet, et la transformation des territoires à plusieurs voix, mains et disciplines occupent sans surprise une place centrale.

L'intégralité des numéros est à retrouver sur le site du CAUE sur lequel s'effectue l'abonnement à la Lettre.

Les sujets des prochaines parutions sont à l'étude, aussi n'hésitez pas à faire parvenir au CAUE les questions d'architecture, de paysage ou d'urbanisme sur lesquelles vous aimeriez des éclairages en 2018.

La rédaction de la Lettre  
Anne Demerlé-Got





## Sommaire

Edito

- Lettre n°13      **Partenariat (s)**      Mai 2014  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste et Cécile Varoquier, documentaliste
- Lettre n°14      **Palmarès 2014 d'architecture, d'urbanisme et de paysage**      Août 2014  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste et Christelle Berger, architecte
- Lettre n°15      **Vient de paraître**      Avril 2015  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste, Cécile Varoquier, documentaliste, avec l'aide de François Adam, paysagiste-vidéaste, Bruce Plancke, architecte et Hélène Bouisson, architecte
- Lettre n°16      **Publics**      Février 2016  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste, Cécile Varoquier, documentaliste, Didier Renard, architecte, et Bruce Plancke, architecte
- Lettre n°17      **ALL : Autour du Louvre-Lens**      Juin 2016  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste et Cécile Varoquier, documentaliste
- Lettre n°18      **Le CAUE en 2017, 2018, ...**      Juin 2017  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste, Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice, architecte-urbaniste et Cécile Varoquier, documentaliste
- Lettre n°19      **Lecture de mares**      Juillet 2017  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste, Pascale Czobor, chargée de mission développement durable et Cécile Varoquier, documentaliste
- Lettre n°20      **PLU, PLUi : nouveau règlement : nouvelles opportunités**      Septembre 2017  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste, Pascale D'Anfray Legendre, architecte-urbaniste et Cécile Varoquier, documentaliste
- Lettre n°21      **Cartes postales, impressions du territoire**      Décembre 2017  
Ce numéro a été réalisé par Anne Demerlé-Got, journaliste et Pascale Czobor, chargée de mission développement durable





## # 13 - Partenariat (s)

Pour un numéro atypique de printemps, la Lettre a souhaité donner la parole aux partenaires du CAUE. Ils sont nombreux et les sujets, temporalités et modalités d'interaction des plus variables. La Lettre a choisi trois interlocuteurs pour la diversité des échanges qu'ils développent, directement ou indirectement, avec un ou plusieurs membres de l'équipe du CAUE.

Quatre questions initiaient un dialogue oral ou écrit.

1. Dans quel domaine, à quelle échelle territoriale, sous quelle forme principale se passent vos interactions avec le CAUE ?
2. Pouvez-vous évoquer dans ses grandes lignes une action particulière ?
3. Comment qualifieriez-vous l'apport du CAUE dans cette mission ?  
Pourriez-vous le qualifier par rapport à la contribution d'autres partenaires ?
4. Existe-t-il des domaines dans lesquels vous comptez ou aimeriez solliciter de nouveau le CAUE ?

La Lettre remercie ses interlocuteurs, en formulant le vœu que certaines missions du CAUE soient ainsi mieux connues des lecteurs.

### Depuis l'Agence des Espaces Verts |

#### Entretien avec Jean Pierre PIOGER, chargé de mission à l'AEV

Les interactions entre le CAUE 78 et l'AEV relèvent tout à la fois du conseil, de l'aller-retour des idées, de l'information et du regard critique.

Depuis une dizaine d'années, les deux paysagistes de l'agence et du CAUE, Jean-Pierre Pioger et François Adam, fondent leurs échanges sur une même acception du paysage comme outil généraliste d'approche des territoires. Une approche qu'ils ont eu l'occasion d'exposer dans le cadre d'un colloque sur les paysages périurbains à Blois en 2011, et qui fait l'objet d'enseignements communs à l'Université de Nanterre.

L'agriculture en est le thème majeur, le CAUE apportant son concours à des actions stratégiques visant la préservation de territoires agricoles.

Initiée dans la boucle de Chanteloup en 2004, dans le cadre d'une étude « pré-périmétrale » (en prévision de l'adoption d'un PRIF ou périmètre régional d'intervention foncière) commanditée par la Commune de Triel-sur-Seine, à l'initiative de l'AEV et du Conseil Général des Yvelines, cette collaboration s'est ensuite poursuivie lors d'une étude de la boucle de Verneuil et de la ceinture verte de Cergy. Cette dernière a abouti à la création de l'espace naturel régional de l'Haut-Itteville-Oise (250 hectares) sur les communes d'Andrésey et de Maurecourt.

« S'il n'a pas débouché sur l'adoption d'un PRIF, le travail à Chanteloup a permis de questionner l'aménagement prévu par les élus, et de faire évoluer leur regard vers la préservation du cœur de boucle ».



Cultures maraîchères à Chanteloup en 1994

La présence du CAUE sur le territoire départemental lui permet de déclencher d'autres alertes que celles qui parviennent à l'AEV par ses circuits usuels.

« Et surtout, le CAUE jouit d'une image neutre sur le terrain et d'une proximité avec les collectivités qui « facilitent les échanges avec les élus et aident les messages à passer ».

Les deux paysagistes construisent leurs interventions à partir d'un arpentage commun des terrains, une pratique encore peu répandue. Jean-Pierre Pioger aimerait introduire à l'AEV l'outil vidéo utilisé par François Adam. Un outil qui serait particulièrement adapté à la dimension prospective des missions de l'AEV.

« *Dépassant la transcription documentaire, ses films approchent des personnes et proposent un regard sur le territoire qu'elles contribuent à façonner* ».

Face aux changements territoriaux à venir dans le sillage du Grand Paris, la collaboration entre les deux structures pourrait prendre de nouvelles formes. Jean-Pierre Pioger évoque l'analyse d'expériences instructives en France ou à l'étranger et le défrichage de nouveaux champs d'investigation, comme l'anticipation du changement climatique et les nouvelles exigences en matière d'urbanisation, appelées à jouer un rôle majeur dans l'évolution des territoires.

« *Il faudrait pour cela pouvoir consacrer un peu plus de temps à ces partages de réflexion et arpentages de terrain...* »

## Depuis la DRAC |

Echange par mail avec Sybille SAMOYAUULT, conseiller architecture à la DRAC Ile-de-France.

La DRAC Ile-de-France apporte un soutien technique et financier aux CAUE, en tant que structure de diffusion de la culture architecturale. Les échanges se font au niveau de l'Union régional des CAUE d'Île-de-France, comme le soutien à l'observatoire de la qualité architecturale du logement (cf la présentation de l'observatoire sur le site de l'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France) ou Les Enfants du Patrimoine (cf la présentation de cette manifestation sur le site internet du CAUE), et au niveau du CAUE 78.

Le diagnostic patrimonial et paysager Seine Aval réalisé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et Inventaire de la région Ile-de-France est soutenu par la DRAC depuis 2010.

Il s'agit d'une étude qui inventorie les éléments du patrimoine tant d'un point de vue du bâti que du paysage et du tissu urbain des communes de l'OIN Seine Aval. Ce travail pourra être utilisé par les collectivités de ce territoire qui seront confrontées dans un proche avenir à des choix de développement territorial important et qui pourront, grâce à la connaissance de l'existant et de l'histoire, projeter la ville de demain.

Le travail partenarial est essentiel et au delà du diagnostic, c'est également la diffusion de l'information aux habitants du territoire au travers des présentations de l'étude et de visites de terrain réalisées dans les communes.

La sensibilisation du jeune public à l'architecture nécessite une attention continue et des actions renouvelées chaque année. Dans les Yvelines, le CAUE encadre des étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles qui sont envoyés dans les écoles et collèges pour amener les jeunes à développer leur curiosité à l'égard de l'espace construit.

Et dans la perspective de la création de la métropole du Grand Paris et de la constitution de son identité, il est important de développer les visites de quartiers et des promenades urbaines, telle celle récemment organisée entre Meulan et les Mureaux, par Roselyne Bussière (service Patrimoines et inventaire) et Hélène Bouisson, architecte au CAUE .



*Dessin à l'aérodrome de Toussus-le-Noble, dans le cadre des Enfants du Patrimoine*



---

## Depuis la préfecture |

Entretien avec Philippe Castanet, secrétaire général de la préfecture des Yvelines.

Les échanges entretenus avec le CAUE s'inscrivent dans les grands domaines de l'éducation, de l'aménagement du territoire, et du patrimoine, mais concernent aussi des questions d'urbanisme commercial ou de logement.

*« Le rôle décisionnaire de l'Etat oblige ses services départementaux à étudier de manière approfondie chaque sujet. En sollicitant le concours du CAUE dans les phases préparatoires d'une décision, ils enrichissent leur expertise. »*

Celle-ci est généralement motivée par un objet à l'échelle locale, comme l'aménagement d'un site ou, plus simplement, pour traiter de l'accessibilité d'un commerce aux personnes à mobilité réduite, par exemple, mais elle permet toujours de tirer des enseignements à une échelle plus grande, en vue d'une cohérence des décisions prises dans des contextes similaires.

*« Différente de celle des services de l'Etat, l'intervention du CAUE en phase amont, complète l'étude technique et administrative du dossier, qui aura été ainsi étudié sous tous les angles ; le cas échéant, elle assure en quelque sorte que la faisabilité de tous les scénarii d'accessibilité aura été étudiée avant d'envisager une adaptation voire une exemption ».*

A l'occasion de la transformation d'une grange en logements sociaux, ce sont des réflexions plus générales et une méthodologie d'approche de la reconversion du bâti traditionnel qui seront introduites et conduites par le CAUE. Elles serviront de jalons pour étudier notamment la transformation sans les travestir de fermes remarquables désaffectées, qui sont nombreuses dans le département et pour préserver ainsi les vues et les paysages remarquables.

De la même manière, le travail effectué en matière d'aménagement commercial entre les services de l'Etat et le CAUE anticipe et dépasse le seul sujet de l'autorisation ou du refus accordé par la commission départementale d'aménagement commercial à l'implantation ou à l'extension de telle ou telle surface marchande.

*« A l'initiative du CAUE un groupe de travail replace les questions dans une réflexion à l'échelle urbaine et fait la promotion de projets qualitatifs, qui pourraient, s'ils se multipliaient, devenir une spécificité positive de notre département. »*

L'action de ce groupe de travail est présentée dans la Lettre n°6 intitulée « Commerce En Ville »



*Une mission de conseil du CAUE sur la transformation du bâti agricole à Lommoye.*

En 2013, la prise en compte des modifications de la réglementation sur l'accessibilité a fait l'objet d'un travail partenarial avec la DDT.

*« Outre les liens qu'il entretient avec les collectivités territoriales, l'apport le plus original du CAUE tient à sa capacité à coorganiser et animer des journées de sensibilisation, indispensables pour rendre élus, techniciens, et services de tous ordres, plus réceptifs à l'application de la réglementation. »*

Cette capacité pédagogique du CAUE justifie aussi les liens qu'il entretient avec les services de l'éducation nationale.

La transversalité et les compétences du CAUE en architecture, urbanisme, paysage et environnement donnent aux services de l'Etat l'opportunité de rencontrer d'autres intervenants que ceux imaginés à l'origine d'un dossier.

*« Son éthique, selon laquelle il n'existe pas d'objet isolé, enrichit leur regard »*

A l'apport méthodologique départemental, s'ajoutent les références proposées par le réseau national des CAUE.

*« Et chaque commission (CDAC, commission départementale de la nature du patrimoine et des sites,) ou conseil d'administration du CAUE auxquels je participe est l'occasion d'échanges informels qui font progresser la réflexion de chaque service dans son regard sur le département des Yvelines. »*

## # 14 - Palmarès 2014 d'architecture, d'urbanisme et de paysage

### Retour sur... |

Dans le sillage des concours départementaux d'architecture de 1987, 1990 et 2004, le CAUE lance le Palmarès 2014 d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

Organisé en partenariat avec la DRAC Île-de-France (Ministère de la Culture), le Conseil général des Yvelines, la Fédération Française du Bâtiment des Yvelines, Le Relais des Gîtes de France Yvelines et l'Ordre des architectes, le Palmarès permettra de mettre en lumière des projets divers et innovants, tant dans leur conception, que dans le jeu des acteurs, le choix des programmes ou l'adaptation au contexte. Palmarès et non plus concours : il s'agira de sédimenter une collection plus que de classer des lauréats.

L'objectif poursuivi par le CAUE est en réalité triple :

- > sensibiliser tous les publics à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, en explicitant dans une collection argumentée de références ce qui contribue à cette qualité ;
- > promouvoir le travail conjoint de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre (architectes, urbanistes, paysagistes,...) ;
- > disposer à l'attention des maîtrises d'ouvrages d'exemples de projets récents.

A la veille systématique opérée par la documentaliste du CAUE, le Palmarès 2014 ajoutera notamment des réalisations n'ayant encore fait l'objet d'aucune médiatisation.



### Idées revues |

**Mon projet n'est pas parfait, ...il est trop petit, ... trop compliqué, ... partiel, ... il n'a rien d'exceptionnel, je ne peux pas le présenter au palmarès ». Erreur !**

Quels que soient leurs programmes, contexte ou échelle, tous les projets sont susceptibles d'être primés au Palmarès 2014.

Le Palmarès n'est pas une recension de projets extraordinaires. Il vise des constructions et aménagements le plus souvent ordinaires, mais dont la pertinence selon un ou plusieurs des critères du Palmarès est réelle.

### Matières à réflexion |

Traduction des valeurs que porte le CAUE, cinq critères ont été élaborés pour l'analyse des projets du palmarès.

#### 1 > Concevoir pour durer

La phase de réflexion initiale et de maturation est un temps essentiel au projet. Elle permet de déterminer comment le projet répond aux besoins (le programme) et de préciser son ampleur, sa simplicité ou sa complexité technologique. Elle étudie comment les solutions seront mises en œuvre, et en particulier comment elles seront adaptées à la pérennité envisagée de l'aménagement. Puis, elle met l'esquisse de projet en regard avec une économie, en préfigurant l'investissement, la gestion et l'évolutivité du programme. Car le projet est un processus, il est appelé à se transformer sans cesse durant sa conception, sa réalisation et bien au-delà.

## 2 > Faire ensemble

Les réalisations réussies montrent souvent que la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les entreprises, la « maîtrise d'usage » et les tenants de la règle architecturale et urbaine, ont travaillé ensemble et ont su reconnaître au bon moment la nécessité de certaines compétences. Ils ont su rassembler et faire coopérer les compétences conceptuelles, techniques et financières. Chacun des acteurs a un rôle à jouer, à chaque étape du projet, de sa conception à sa réalisation.

## 3 > Dialoguer avec le contexte

Une réalisation neuve, une réhabilitation ou un aménagement viennent s'inscrire dans un site existant, rural ou urbain. Il est important de voir comment la proposition entre en résonance, s'articule et valorise tout ce qui est déjà là. L'écriture architecturale, urbaine ou paysagère peut être simple, singulière, contemporaine dans un tissu ancien, opter pour des matériaux présents ou en introduire de nouveaux ... La réponse à un programme dans un site est unique. Le même programme dans la commune d'à-côté serait différent par le choix des matériaux, l'expression stylistique, ou par l'incorporation d'un usage spécifique ou d'éléments de patrimoine.

## 4 > Réaliser avec soin

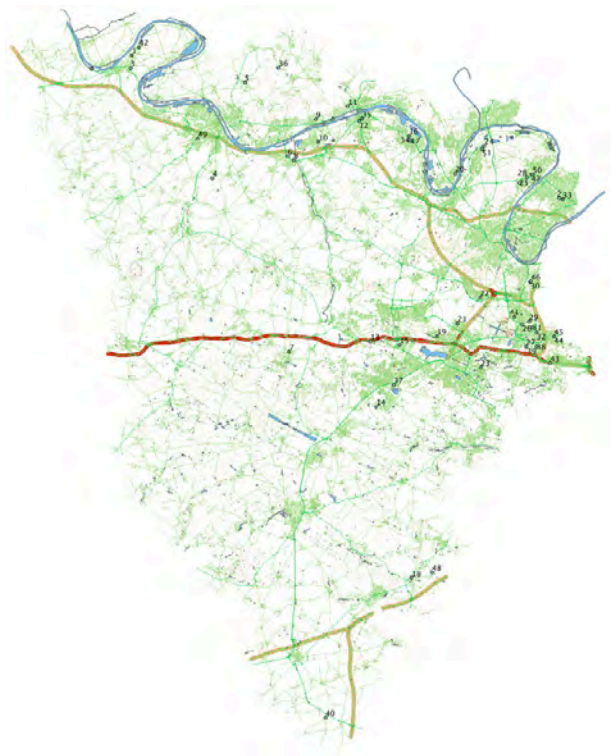
A l'audace et à la justesse du parti de la proposition, répondent la qualité de la réalisation et l'importance de maîtriser jusque dans les moindres détails le projet et sa réalisation. Le choix de ses matériaux et l'attention portée aux ressources consommées prennent part à ce soin, observé dans sa capacité à perdurer et à l'aune de la maintenance nécessaire.

## 5 > Vivre le lieu

Le projet est avant tout réfléchi pour donner naissance à un lieu de vie. Constaté que l'utilisateur s'approprie un nouvel espace et le fait vivre est un succès. Qualifier ce qui apporte de la vie relève de l'ensemble des critères ci-dessus, mais aussi de l'attention à ce qui est proposé tant à l'utilisateur qu'au passant, au riverain, au gestionnaire. De l'attention à l'usage lui-même, à l'accessibilité au sens le plus large du terme, au lien possible entre le domaine privé et le domaine public.

## Par la fenêtre |

Contribuant à donner une visibilité à la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le département, cette carte permet de situer les 50 réalisations yvelinoises recensées dans l'**Observatoire national des CAUE** auxquelles viendront prochainement s'ajouter les réalisations du Palmarès 2014.



## # 15 - Vient de paraître

### Retour sur... |

Missionnés comme tous les CAUE pour sensibiliser et informer, le CAUE produit et coproduit des publications, édite et coédite des cahiers, fascicules, guides et vidéos.

Les formats, les périodicités, l'accessibilité en ligne et les destinataires sont adaptés à chaque production, qui reflète l'approche singulière d'un ou plusieurs membres de l'équipe, et pour certaines, le partenariat engagé avec d'autres structures. Si chaque issue relève d'échanges avec nos publics et partenaires, elle génère également en interne des interrogations nourricières sur le positionnement du CAUE et sur les méthodologie et outils dont il se dote, face aux évolutions du contexte de ses interventions. Régulière ou non, l'inscription des publications dans une collection répond à un souci de sédimentation des connaissances au fil des missions de l'équipe et des demandes qui lui sont faites.



L'ampleur du champ des missions confiées au CAUE exclut l'hypothèse d'un catalogue exhaustif traitant de tous les sujets abordés par les conseillers et chargés de mission. La fabrication d'un nouveau support de diffusion est davantage un temps de recul pris par rapport à l'enchaînement cadencé des missions de terrain. Il s'agira de relier des actions étalées dans le temps, de revenir sur une méthode testée dans le cadre d'une commande, ou de tirer un enseignement plus général d'actions à vocation spécifique. Dans d'autres cas, il s'agira plutôt d'anticiper, de faire entendre des voix « grandparisiennes » ou beaucoup plus locales, d'inciter à une intégration architecturale et non seulement technique de dispositifs énergétiques, ou de relayer une expérience émergente.

L'ensemble des productions du CAUE est recensé sur le site internet, la plupart étant téléchargeables en ligne. – [www.caue78.archi.fr](http://www.caue78.archi.fr)

*L'ensemble des productions du CAUE est recensé sur le site internet, la plupart étant téléchargeables en ligne. – [www.caue78.archi.fr](http://www.caue78.archi.fr)*

### Idées revues |

#### *Le CAUE n'est pas une bibliothèque publique.*

Vous cherchez le dernier Goncourt des Lycéens ? Nous sommes désolés, les chances de le trouver dans nos locaux sont réduites. Mais pour ce qui concerne l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'environnement, la documentation est ouverte à tous, sur rendez-vous. Vous pouvez y consulter un grand nombre d'ouvrages, revues et vidéos abordant ces grands domaines, à l'échelle des Yvelines, de l'Île-de-France, ou plus largement. Vous pouvez aussi accéder aux études remises par le CAUE aux communes du département dans le cadre d'une mission d'accompagnement.

*Sur demande il est possible de consulter des documents en provenance d'autres CAUE du réseau national.*

### Matières à réflexion |

#### *une Minute, deux Polyphonies et cinq Cahiers.*

Pour illustrer la variété d'objectif, de format et de support des productions du CAUE : *la petite dernière en format vidéo, une rédaction polyphonique, et une collection de retours d'expérience.*

#### *La minute Métropolitaine*

La métropole, le Grand Paris tout le monde en parle. Les 8 CAUE d'Île-de-France ont choisi de donner plus particulièrement la parole à ceux qu'ils y trouvent, à ses acteurs économiques, culturels, associatifs, à ses habitants comme à ses passants. De leur tendre une caméra et un micro pour saisir leurs projets, leurs expériences, humeurs et aspirations et les partager avec tous ceux qui se mettent en route vers le Grand Paris, conformément aux missions de sensibilisation et d'accompagnement d'un CAUE. Dans le tag – une interview ou un micro trottoir de moins de cinq minutes - diffusé chaque semaine sur les sites de chacune des structures et sur celui de l'union régionale, les CAUE, et en particulier François Adam, paysagiste au CAUE 78, ne parlent pas, il font métropole.

<http://www.caue-idf.fr/content/la-minute-metropole>





## POLyphonie des Valeurs

La Cité du Parc à Vernouillet et Instruction mutuelle aux Mureaux, sont les deux premières publications d'un dispositif intitulé POLyphonie des valeurs, inventé par Hélène Bouisson, architecte conseiller au CAUE. Il rend compte d'un mode de travail expérimenté à l'occasion du diagnostic patrimonial, urbain et paysager conduit en Seine Aval avec le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France. POLyphonie des valeurs est un hommage aux rencontres : rencontre de la fabrique du patrimoine et de celle du projet, rencontre des valeurs patrimoniales, architecturales, urbaines, et paysagères, et rencontres des parties prenantes du projet. De ces rencontres, de la place faite aux singularités et aux différences naissent une énergie commune, de nouvelles manières de lire le territoire et de le penser, un décalage avec des pratiques ordinaires que POLyphonie des valeurs, « commutateur entre les disciplines » entend soigner.

\* *La cité du Parc à Vernouillet* ([http://resaue.caue-idf.fr/documents/CAUE\\_78/Documents/Polyphonie\\_vernouillet\\_blanche1.pdf](http://resaue.caue-idf.fr/documents/CAUE_78/Documents/Polyphonie_vernouillet_blanche1.pdf)) et *Instruction mutuelle aux Mureaux* ([http://resaue.caue-idf.fr/documents/CAUE\\_78/Documents/polyphonie%20mureaux.pdf](http://resaue.caue-idf.fr/documents/CAUE_78/Documents/polyphonie%20mureaux.pdf)) sont disponibles.

## Retours d'expérience

Qui porte conseil se demande à un moment ou un autre ce qui perdure de son conseil. Le CAUE n'échappe pas à cette règle. En s'interrogeant sur la portée des conseils dispensés aux particuliers comme aux communes, il est apparu que ces missions sur mesure, généraient des enseignements susceptibles d'intéresser d'autres publics que leur destinataire initial. Les carnets de retour d'expérience réalisés par Bruce Plancke et Christelle Berger, architectes conseillers au CAUE, qui proposent de partager le fruit des missions de conseil, souhaitent nourrir d'autres réflexions, permettre aux pétitionnaires à venir d'anticiper certains aspects de leur projet.

\* *Les titres actuellement disponibles en téléchargement sur le site du CAUE* (<http://caue78.archi.fr/spip.php?article52>)

**Construire un projet ensemble. Saint-Illiers-la-Ville.**

**Construire dans la pente. La Celle-Saint-Cloud**

**Construire en fond de parcelle. Maisons-Laffitte**

**Construire dans un site naturel. Breuil-Bois-Robert**

**Construire un pièce en plus. Sartrouville**

## Par la fenêtre |

### des scoop.it

Les documentalistes des CAUE d'Île-de-France ont choisi d'utiliser Scoop.it comme outil-web pour mettre en place et partager une veille d'informations réactive aux thématiques d'intervention des CAUE.

Dans le flot quotidien d'informations, trois Scoop.it consultables en ligne ouvrent trois fenêtres agréables, rapides et gratuites pour se tenir au courant de l'actualité récente :

> Le scoop.it du réseau documentaire régional Res'aue (Espace documentaire des CAUE d'Île-de-France) comprend 5 doubles rubriques : Urbanisme et Aménagement, Paysage et Agriculture, Habitat et Logement, Architecture et Construction, et Environnement et Energie.

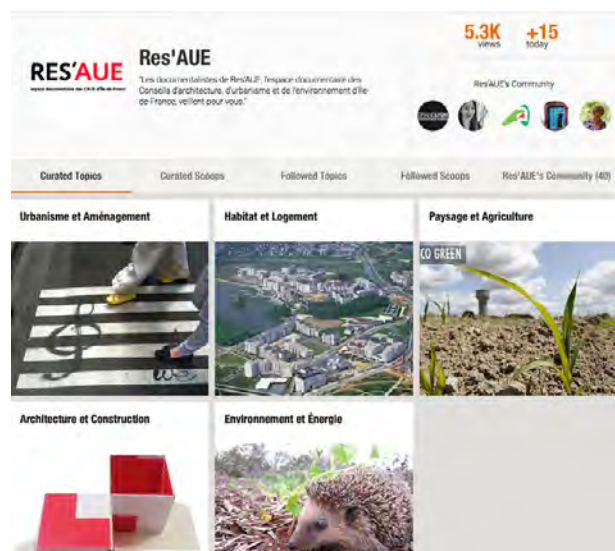
<http://www.scoop.it/u/caue-78>

>Le second scoop.it de Res'aue regroupe des informations à dominante culturelle et événementielle.

<http://www.scoop.it/t/a-voir-a-ecouter-a-visiter>

> Le scoop.it du CAUE 78 se focalise quant à lui sur l'actualité du territoire des Yvelines et sur le Grand Paris.

<http://www.scoop.it/t/caue-78-yvelines>





## # 16 - Sensibiliser à l'architecture et à la ville

Retour sur... |

### un atelier « construire pour se reconstruire »

Sensibiliser le jeune public à son cadre de vie est une mission essentielle des CAUE, confortée par la présence de droit de l'inspecteur d'académie dans leur conseil d'administration. Le CAUE est notamment sollicité par des établissements scolaires pour l'organisation et l'animation de classes à PEAC : projets d'éducation artistique et culturelle. Pour mener à bien ces interventions, le CAUE encadre



des étudiants en fin de cursus de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Pour l'année 2014-2015, une demande émane de l'unité d'enseignement Ulysse (Un Lieu pour Y Structurer son Savoir et son Education) implantée à l'Hôpital Charcot de Saint-Cyr-l'École : mener un projet avec un groupe d'enfants, âgés de 8 à 12 ans, atteints de troubles de la sphère autistique. Le thème retenu est la perception et la représentation de l'espace, et l'espace exploré, celui du château de Versailles. Un atelier de construction piloté par deux jeunes diplômés de l'ENSAV et Didier Renard, architecte du CAUE, va alterner entre novembre et mai avec des visites du château conduites par Edwige Budka, conférencière de la Réunion des musées nationaux. Un film est réalisé par François Adam, vidéaste du CAUE, à partir des prises spontanées de l'équipe enseignante. Il sera présenté aux parents le 15 mai au château, au milieu des gros châteaux de carton réalisés en 7 séances d'atelier.

Didier Renard témoigne de cette expérience avec un nouveau public :

« Lorsque nous avons été sollicités pour intervenir sur ce projet, enthousiasme et inquiétude se sont mêlés. Nous étions enthousiastes à l'idée de pouvoir aider ces enfants à se construire, mais inquiets de ne pas trouver les moyens pour communiquer avec eux. Nous savions seulement que la transmission de nos messages ne serait pas évidente.

Il nous fallait trouver un thème à la fois simple et fédérateur : ce fut la cabane. La cabane reste aujourd'hui encore un langage universel et sa construction une activité commune à tous les enfants.

Nous devons également choisir une méthode d'intervention. Nous nous sommes orientés vers l'expérimentation par la production : manipulation, montage, décoration. Il fallait que les enfants soient plongés concrètement dans l'activité.

Il nous fallait ensuite chercher l'outil pédagogique adéquat et nous avons immédiatement pensé au « stéréospace » comme l'outil idéal. Nous l'avions déjà expérimenté sur plusieurs projets avec des groupes d'âge différents.

Cet outil, conçu par des architectes du CAUE de Loire Atlantique se présente sous la forme de 3 modules simples : un triangle, un carré et un rectangle qui permettent des assemblages à l'infini, et offre une grande facilité d'utilisation et une grande variété de résultats.

Enfin, il fallait confier l'animation de l'atelier à des étudiants expérimentés et motivés. Ce furent Amélie Scheepper et Dimitri Vrain, qui avaient mené des projets les trois années précédentes.

Et l'action débuta !

« L'investissement des enfants, qui se sont appropriés le « stéréospace » dès la première séance, est allé au-delà de nos espérances. Chacun a pu aborder l'atelier selon son rythme et son tempérament, en autonomie ou épaulé, construisant des espaces improvisés pour certains, des espaces planifiés pour d'autres, des espaces d'intimité ou d'échange, jusqu'à totalement s'ouvrir au groupe et dépasser ses blocages. Des moments réservés ont permis des échanges très fructueux. Nous avons pu amener les enfants à appréhender des notions liées à l'espace : le dedans, le dehors, le clos, le couvert... La disponibilité et l'investissement de tous, et en particulier de l'équipe enseignante, a permis d'aboutir à des réalisations plastiques très variées et tout à fait étonnantes. »

*Une vidéo de 15 minutes retrace les différentes étapes de cet atelier. Si vous souhaitez la visionner dans le cadre d'un projet éducatif, artistique et culturel, n'hésitez pas à nous contacter*

Matières à réflexion |

### Comment regarder autrement l'architecture du XXème siècle ?

Dans le cadre de leurs missions de sensibilisation, les CAUE œuvrent avec conviction à la reconnaissance de l'architecture du XXème Pour « développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public », comme le veut la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE façonne son mode d'exercice, répond aux demandes qui lui sont faites et en sollicite d'autres. Afin de mieux cibler nos propositions, la typologie des publics est donc un exercice récurrent dont cette Lettre choisit de partager quelques traits et mouvements.



Le conseil et l'information occupent une place centrale. Les plus prompts à franchir le seuil du CAUE sont les porteurs d'un projet de logement individuel ou d'équipement (club hippique, hébergement touristique, etc.), qu'un prochain dépôt de leur permis de construire transforme en pétitionnaires en recherche d'appui auprès des architectes conseillers.

Bruce Plancke architecte conseiller au CAUE nous livre quelques éléments d'une « petite sociologie des publics du CAUE » : « Le public est très divers :

Jeunes ménages qui s'installent et prévoient des travaux dans un bâtiment existant, ou qui contactent un constructeur dans le cas d'un projet neuf. Conseil accompagné de questions de faisabilité et de questions réglementaires au départ, puis par la suite, interrogations plus fondatrices. Bien souvent le budget est restreint. Ils viennent en couple, seul ou avec les enfants le mercredi.

Des propriétaires plus âgés décident de restaurer ou d'agrandir leur bien. La question est d'ordre réglementaire et le budget moins serré. D'autres décident de diviser pour vendre leur maison trop grande et construire un deuxième lot ou bien réaliser une opération avec un objectif de rentabilité financière.

D'autres encore déposent le permis de construire et réalisent les travaux eux-mêmes.

La plupart du temps, les pétitionnaires viennent sans l'architecte ou le constructeur. Ils viennent également dans des cas de litiges avec un voisin ou souhaitent anticiper les recours des tiers.

Les architectes viennent bien souvent quand ils voient leur permis refusé et malheureusement très rarement en amont du dépôt de leur dossier.»

Les échanges avec des particuliers se font également dans le cadre de permanences régulières dans certaines communes : durant les cinq dernières années à Maurepas avec l'agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines, aux Mureaux avec Energies Solidaires et aujourd'hui sur la commune de Poissy.

D'autres publics, parmi lesquels des étudiants et des bureaux d'études, viennent chercher des éléments de réponse à une question architecturale, urbaine, paysagère, d'échelle yvelinoise comme législative, ou consulter la collection de références architecturales et paysagères constituée par le CAUE.

Le conseil aux collectivités nourrit sa propre diversité, comme en témoigne la sollicitation du CAUE à propos de questions complexes auxquelles les architectes et paysagistes conseillers apportent une réponse argumentée avec une plus value qualitative. Pour donner un aperçu de cette diversité, on peut citer, parmi ses interventions récentes, la construction des services techniques en site boisé à Poigny-la-Forêt, la création d'un gîte équestre à Moisson dans les locaux des anciens carriers, l'agrandissement de l'école intercommunale de Breuil-Bois-Robert, l'évolution de fermes classées en zone urbaine, et, dans le cadre de la restructuration au sein de l'OIN Seine Aval, la restructuration de la zone d'activités des 40 sous à Orgeval.

Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson, Maisons paysannes de France, etc. : le milieu associatif aussi fait appel au CAUE pour participer à ses tables-rondes ou pour un conseil lors de l'aménagement de locaux, comme l'Office pour les Insectes et leur Environnement.

Hors ces permanences et conseils territorialisés, la rencontre avec le public se déroule rarement en « terrain neutre ». Nous aimons choisir le lieu qui accueillera les échanges que nous proposons (Soirées-débat, Mardis du CAUE, assemblée générale) et amorcer ceux-ci par la visite d'un lieu récemment transformé, occasionnant chaque fois que possible une intervention des acteurs de sa transformation et des échanges formels ou plus conviviaux entre ceux qui décident, ceux qui dessinent, ceux qui réalisent, ceux qui autorisent, ceux qui usent, et ceux qui passent ou voisinent...

Le CAUE développe également des actions à destination de publics singuliers. En 2015 ont ainsi été organisés neuf soirées débats sur « le PLU, projet communal » et sur le logement à destination des élus qui réalisent leur PLU, des conférences pour le grand public lors des journées du patrimoine et une visite-conférence de la cité de Beauregard à Poissy pour les bailleurs. La participation à des « copro-dating », comme à Bougival et très récemment à Jouy-en-Josas avec Versailles Grand Parc, permet au CAUE de toucher les copropriétaires pour les inciter à s'engager dans des projets de rénovation énergétique avec une démarche pertinente. Ces actions, et les présentations qu'elles génèrent, participent d'une fertilisation croisée qui nous est chère. L'artisan et l'architecte parlent avec les élus hors contexte de commande, l'étudiant en architecture découvre des professionnels de l'éducation, et le bailleur voit l'historien remettre en perspective la conception du logement social.



---

## Idées revues |

### A chaque manifestation son public, sa cible, ses participants.

Oui, mais au CAUE on aime les croisements, même s'ils crissent. L'élu qui pousse le fauteuil de l'« handicapée » qui pousse l'élu dans ses retranchements, lors d'un cycle sur l'accessibilité. Le constructeur de maisons individuelles qui irrite les architectes de la salle, leur donnant le loisir d'argumenter leurs griefs. On aime aussi quand les croisements croustillent. L'animation joyeuse et constructive lors d'une précédente assemblée générale du CAUE, lorsque les participants étaient invités à rêver leur territoire quotidien, par exemple.

## Par la fenêtre |

### Au CAUE, le public vient parfois de loin, voire de très loin.

Ce petit film a été réalisé par une stagiaire étudiante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Denis de la Réunion (loin aussi !), lors de l'accueil d'une délégation chinoise désireuse de connaître le fonctionnement du CAUE et les dispositifs de protection et de valorisation du patrimoine et du paysage, en février 2015.



## # 17 - ALL : Autour du Louvre-Lens

### Retour sur... |

une matinée organisée par le CAUE et la chambre de commerce des Yvelines, le 7 avril dernier

« Seine Aval : destination d'excellence de demain », le projet porté par la CCIV (Chambre de commerce et d'industrie de Versailles /Val d'Oise Yvelines) a été retenu dans le cadre de l'appel à projet SPôTT (Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux :



© Musée du Louvre-Lens / Hisao Suzuki

appel à projets lancé par le secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, 46 candidatures, 12 lauréates).

Aidé au plan de l'ingénierie par Atout France (L'agence de développement touristique de la France Atout France, qui compte 32 bureaux dans 27 pays, s'appuie sur une expertise de l'ingénierie touristique pour contribuer à une amélioration de l'offre, en particulier par des veilles et analyses. <http://atout-france.fr/>), le projet qui recevra des financements au titre du Contrat de plan Etat-Région, concerne initialement 56 communes, 4 départements, et 15 intercommunalités, réparties le long du fleuve, entre Normandie et Val d'Oise.

Son pilotage s'est organisé en 6 commissions. La CCI a confié l'animation de la commission patrimoine au CAUE dont elle s'est rapprochée pour sa connaissance des labels patrimoniaux et du territoire sédimentée de longue date et en raison du diagnostic patrimonial et paysager qu'il mène en Seine Aval, avec le service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France, depuis 5 ans (consulter les diagnostics).

Aussi le CAUE a-t-il proposé d'apporter un premier éclairage aux réflexions engagées par une expérience en région Nord-Pas-de-Calais encore peu médiatisée hors de son périmètre d'action. Si les images du Louvre-Lens (agence d'architecture SANAA) et de ses jardins (Mosbach paysagistes) ont beaucoup circulé depuis l'inauguration du « Guggenheim en bassin minier » en 2013 « Autour du Louvre-Lens », « ALL » pour les initiés, reste à faire connaître.

Deux invités, David PIERRU, chef du service tourisme, culture, sport et jeunesse de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et Norbert CROZIER, directeur de la Mission Louvre-Lens Tourisme, ont donc présenté ALL à la vingtaine de participants réunis dans les locaux de la CCI.?

### Idées revues |

#### Un CAUE s'occupe-t-il de tourisme ?

Directement, non : inutile donc de chercher à réserver un billet d'avion ou un hôtel sur le site internet du CAUE ! Mais qui dit tourisme dit lieu, espace, territoire, architecture, paysage...des termes qui fédèrent les actions des CAUE depuis leur création. Et le tourisme, c'est aussi faire du lien, une de ses missions que le CAUE met au profit du territoire départemental en partageant les expériences dont il a connaissance.

## Matières à réflexion |

### Du négatif au positif : méthode, créativité et volonté politique

La présentation du 7 avril a tout d'abord permis de comprendre et mesurer le contexte historique et social de Lens : 3000 habitants en 1850, 30 000 en 1900, une ville détruite à 98% après 4 ans de première guerre mondiale, puis 200 000 emplois perdus à la fermeture des mines, pour les mineurs et dans les nombreuses entreprises sous-traitantes.

La construction de la destination et la recherche de valeurs pour convertir en ressources le négatif de ce contexte et étirer l'étape du visiteur au Louvre-Lens en temps et spatialité occupaient le second temps, commentées au plan méthodologique (cercle de créativité, enquête, déclinaisons, et surtout mutualisation des structures) et financier (Le financement émane à 80% de la Région, à 10% du département et de la communauté d'agglomération Lens-lievain) jusqu'à l'adoption du « bloc-marque » ALL et à la façon de le partager, d'inspirer les porteurs de projets locaux par des carnets de tendances, et d'assurer une visibilité internationale, tout en proposant aux habitants un « guide émotionnel » mettant les choses en récit.

Un échange avec la salle suivait, qui permettait de revenir sur la manière d'assurer la crédibilité d'un développement touristique – 600 emplois créés à ce jour - et d'imaginer le tourisme de demain, de cerner les extensions à venir avec les territoires voisins (Somme, Belgique,...) et les améliorations à porter rétrospectivement – le manque de fonds dédiés aux investissements, par exemple - , puis d'élargir à l'application des droits culturels (<https://baptistefuchs.wordpress.com/2013/01/24/les-droits-culturels-qu-est-ce-que-c-est/>). Un retour en Seine Aval concluait la matinée, pointant la nécessité d'une volonté politique forte tout le long de l'axe Seine.

L'intérêt de cette première rencontre qui appelle une visite pour découvrir in situ le Louvre-Lens et All, augure d'un élargissement des publics lors des prochains échanges.

A ne pas manquer d'ici là, la visite du site internet d'ALL (<http://www.autourdulouvre-lens.fr/>) et les élégants « carnets d'inspiration » : Carnet 1, Les valeurs, Carnet 2 : un shopping inspiré du territoire, Carnet 3 : vers un tourisme partagé ...

## Par la fenêtre |

Quand le regard, l'attention et la volonté politique se trament, le noir gagne des teintes et textures subtiles, héritières du carbonifère. Le lieu rend hommage aux hommes soumis à l'exploitation des « ressources » et offre au promeneur du XXIème siècle une ascension et des points de vue aériens : une « destination », en termes touristiques.

*Photographie « destination ALL – Autour du Louvre-Lens »*



## # 18 - Le CAUE en 2017, 2018...

Retour sur... |

### L'assemblée générale du CAUE

Le 1er juin, le CAUE organisait son assemblée générale annuelle à Rambouillet. Son thème, « L'architecture expression de la culture et vecteur d'intérêt public » célébrait les 40 ans de la loi sur l'architecture qui donnait naissance aux CAUE. La visite du magnifique nouvel équipement culturel de la ville et sa mise en continuité avec la bibliothèque Florian modernisée, était l'occasion de premiers échanges entre les participants, élus, services de l'Etat, et professionnels. En salle, la présentation de quatre projets accompagnés par le CAUE, permettait d'entendre les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et usagers des réalisations auxquelles les projets ont abouti.

Deux invités, Michel Racine, architecte et historien des jardins, et Jean-Christophe Quinton, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles, engageaient ensuite le débat vers le lien entre bâti, espace extérieur et paysage pour le premier, et vers la formation à la fois transdisciplinaire et focalisée sur l'écoute du commanditaire pour le second. Un après-midi qui rappelait également la mission essentielle des CAUE depuis leur création : apprendre aux habitants à comprendre et mieux apprécier l'architecture, la ville, le paysage. A en devenir acteur dans le meilleur des cas, avec pour premier effet tangible, une limitation des recours sur les permis de construire.



Idées revues |

### Un CAUE, comment ça fonctionne ?

Conformément aux dispositions de la loi sur l'architecture, le CAUE – soit une équipe de 13 personnes ou 10 équivalents plein-temps – assure des missions de service public et fonctionne grâce à une taxe sur les permis de construire acquittée par les particuliers, les bailleurs et les promoteurs, et sous le statut d'une association loi 1901.

L'assemblée statutaire qui se déroulait après la présentation du rapport d'activités et la validation des comptes, mettait en avant une évolution préoccupante de sa situation financière.

## Matières à réflexion |

### Le projet CAUE

Trois axes structurent les activités du CAUE :

- > La valorisation des opérations et du patrimoine yvelinois pour enrichir les projets, sensibiliser tous les publics, donner envie de faire
- > Une offre à destination des intercommunalités pour croiser des compétences, réfléchir à plusieurs et enrichir les projets à grande échelle
- > L'accompagnement sur mesure des projets soit avoir un architecte ou un paysagiste avec soi, découvrir et prendre en compte les qualités d'un site.

Une offre spécifique est proposée aux adhérents du CAUE :

- > La participation aux jurys et aux consultations
- > Des temps conviviaux avec visites privées
- > Des Moments juridiques sur le droit de l'urbanisme, de l'aménagement et les marchés publics.

Le premier a eu lieu le 4 juillet, intitulé : « Qualité architecturale, urbaine et paysagère des constructions publiques, comment bien choisir sa maîtrise d'œuvre ? » organisé en partenariat avec la MICQP et l'UMY.

Le second a eu lieu le 9 novembre : « Nouveau règlement du PLU »

## Par la fenêtre |

### La salle des fêtes de Garancières

C'est une vieille dame de plus de 20 ans. Un âge respectable dans le bâtiment. Et bien active : son « carnet de bal » ne désemplit pas, nous dit la secrétaire de mairie : sports, spectacles, mariages, etc.

Au début des années 90, auprès de la mairie, le CAUE avait élaboré le programme et organisé le concours pour choisir les maîtres d'œuvre, Sylviane Saget et Jean-Paul Bonnemaison. Christian Lorinquer, le maire, en 1993 comme en 2017, avait souhaité que l'équipement reste discret. Les architectes s'étaient appuyés sur ces idées claires pour glisser le bâtiment aux côtés de la mairie, comme une « grange au fond de la cour ». La mairie en avait profité pour se refaire une beauté et se lancer dans un jeu d'extension/repli avec l'espace public entre les deux. Des continuités et des attentions bien relayées, lisibles sur cette coupe... et surtout sur place !





## # 19 - Lecture de mares

### Retour sur... |

Les CAUE accompagnent les collectivités dans leurs réflexions sur leurs espaces publics. Conscients qu'au sein de ces espaces les mares nécessitent une attention spécifique, les CAUE d'Ile-de-France et la Société nationale de protection de la nature (SNPN) engageaient en 2016 un travail commun qui donnait naissance à un guide intitulé « A vos mares ! ».



Afin d'accompagner sa diffusion par une pratique de terrain, des journées techniques\*\* ont lieu dans les différents départements. Thématiques (création,

réaménagement, pédagogie, etc.), elles sont animées par Amélie ROUX, chargée de mission scientifique de la SNPN et des membres des différents CAUE.

Organisée par Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable au CAUE 78, la journée du 22 juin, réunissait une trentaine de personnes autour de la mare ornementale de la mairie de Mittainville dans les Yvelines.

L'occasion d'un échange polyphonique qui permettait de croiser les points de vue du riverain, du pêcheur et du maire, Françoise BERTHIER, avec le prédiagnostic d'Amélie ROUX (état de la mare et identification floristique et faunistique), d'examiner la proposition de Clément BRIANDET (paysagiste, CAUE 91) d'introduire, par étapes si nécessaire, un gradient de gestion sous forme de couronnes de fauchage différenciées et de relier ces conseils à un regard porté par le CAUE sur la commune (Annie BOYER, architecte au CAUE 78).

Le deuxième temps de la visite conduisait le groupe vers deux mares prairiales d'un réseau présent sur les terrains détenus par la fédération interdépartementale des chasseurs d'Ile-de-France (FICIF). Olivier MARCAND, responsable de secteur à la FICIF, présentait le travail de dégagement et d'entretien hydrologique et végétal mené par la fédération et engageait des échanges argumentés sur la qualité des milieux et les petits et grands animaux très présents sur ce territoire.

Vous désirez en savoir plus sur la journée à Mittainville, consultez le carnet de visite.

### Idées revues |

#### Lire dans la mare

C'est bien connu, les voyant(e)s lisent dans le marc de café. Dans la mare aussi on peut lire beaucoup de choses, mais ça reste moins connu. On peut lire, puis raconter, le passé du village lorsqu'on puisait de l'eau, battait le linge, abreuvait les bêtes. On peut lire le futur de la mare réaménagée, « renaturée » et sécurisée si besoin, sans pour autant la mettre en cage. On peut lire au présent l'état qualitatif et quantitatif des eaux et de la biodiversité, celui des échanges avec l'école ou les associations locales, et le soin que la commune apporte à ses espaces publics.

## Matières à réflexion |

Outre l'intérêt du croisement de points de vue et des compétences qui fonde le guide « A vos mares ! », la matinée pointait également :

- > le grand nombre de personnes mobilisées par la question des mares, malgré la canicule - une bonne occasion de rappeler l'intérêt climatique de la présence de l'eau - dont des élus venus de communes éloignées ;
- > un besoin d'information sur les aides financières (Agence de l'eau Seine-Normandie, Région), sur la prise en compte réglementaire des mares (PLU) et sur la sécurité (dispositifs alternatifs au cloisonnement) ;
- > un besoin d'accompagnement et de conseils pour lesquels la SNPn (diagnostic, préconisations, montage de dossiers, AMO) et le CAUE (aspects urbains et paysagers) restent à votre écoute.

## Par la fenêtre |

### « Si les mares m'étaient comptées »

L'inventaire des mares d'Ile-de-France mis en place par la SNPn recense 23 000 des 30 000 mares que compterait l'Ile-de-France.

Comment apporter votre contribution à l'extension de cet inventaire ?

Avec une photo de la mare que vous avez repérée et le remplissage d'une fiche de caractérisation : simple et très utile !

- [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr)



## # 20 - PLU, PLUi : nouveau règlement : nouvelles opportunités

### Retour sur... |

#### La SQY, le GPS&O, et le CAUE

L'accompagnement des intercommunalités dans un contexte en constante évolution est une priorité pour le CAUE.

Opposable depuis le 10 avril 2017, le PLUi de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a été élaboré par les 7 communes historiques, aujourd'hui rejointes par 5 autres communes. Avec la DDT et la SQY, le CAUE a organisé et animé les 16 et 21 juin deux journées de travail et de rencontre réunissant une trentaine d'élus et de techniciens des 12 communes. Suivis de mises en situation par groupes, les exposés visaient à anticiper l'incidence des évolutions législatives sur les futures procédures à mener à Saint-Quentin-en-Yvelines et à expliquer le nouveau règlement.



La communauté urbaine du Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) compte 73 communes. Le PADD de son futur PLUi, qui remplacera les PLU communaux existants, a été débattu en Conseil communautaire en mars 2017. En mai et juin dernier, le CAUE engagé dans la démarche patrimoniale qui participe de ce futur PLUi, a été sollicité comme partenaire lors de trois journées de présentation de l'organisation du règlement et du zonage du PLUi aux élus et techniciens communaux. Pascale d'Anfray-Legendre, architecte-urbaniste au CAUE, a illustré le passage à l'urbanisme de projet par un exemple d'approche qualitative de la règle. (c.f. rubrique Par la fenêtre).

### Idées revues |

#### Et si on jouait avec le nouveau règlement ?

La SQY vient de matérialiser le jeu de familles imaginé par Yann Gabriel (DDT 78) pour reprendre une idée forte de la modernisation du cadre réglementaire : 1 article de loi = 1 règle. Une couleur pour chacune des 3 grandes familles (destination des constructions, usages des sols et natures d'activité/caractéristiques urbaine, architecture, environnementale et paysagère/réseaux et équipements) une autre pour les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et un pictogramme pour distinguer les explicitations réglementaires écrites et graphiques.

Le CAUE a organisé une journée, avec la DDT, sur la modernisation du PLU, tous les documents sont disponibles sur notre site internet.



## Matières à réflexion |

En 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qu'elle instaure, entérinent le passage d'un urbanisme de zoning – la partition d'un territoire en fonction du seul critère de l'usage des sols - à un urbanisme de projet relayant une vision et des objectifs concernant un territoire.

Cette avancée majeure, saluée en son temps par un grand nombre d'acteurs, marquait une prise de conscience de la raréfaction des ressources (foncières, énergétiques, etc.) et une volonté de mieux prendre en compte l'environnement et le paysage. Elle était suivie par les lois Grenelle en 2009 et 2010 et par la loi pour l'accès à un logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) en 2014, qui supprimait les coefficients d'occupation des sols (COS) et confortait la place des PLU intercommunaux.

Mais les articles réglementaires continuaient d'émaner d'un corps de règle introduit... en 1967 par la loi d'orientation foncière (LOF) lors de la création des plans d'occupation des sols (POS) dans un tout autre contexte : celui des Trente Glorieuses et de la généralisation de la voiture, quand la France s'équipait à grand pas, sur un foncier en bonne part agricole, considéré comme disponible.

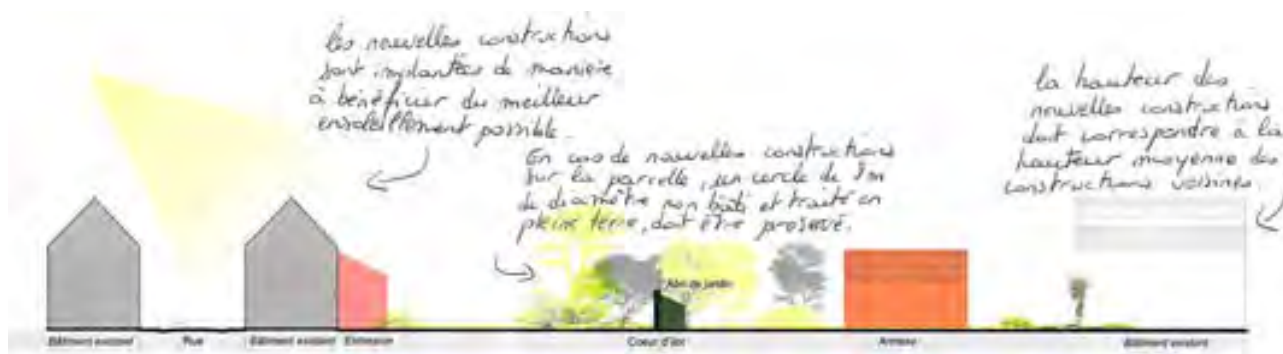
Avec le nouveau règlement du PLU entré en vigueur le 1er janvier 2016, l'intention et la règle peuvent s'accorder plus étroitement. Jusque-là plutôt d'ordre juridique, l'instruction s'arrime désormais au contexte du projet et aux exigences actuelles de limitation de la consommation des terres agricoles, de préservation de la biodiversité et des patrimoines bâtis et paysagers.

A titre d'exemple : la hauteur des constructions souvent résumée d'un chiffre de distance du sol à l'égout de toiture peut désormais donner lieu à des formulations sensiblement différentes, comme : « la hauteur des constructions doit correspondre à la hauteur moyenne des constructions voisines », si l'objectif est bien de conserver celle-ci.

*Le nouveau règlement est donc une opportunité à ne pas manquer pour développer un urbanisme de projet.*

## Par la fenêtre |

Hier, un règlement segmenté en 16 articles rendait l'évolution du tissu urbain peu compréhensible. Aujourd'hui, le nouveau règlement qui introduit des règles qualitatives se fonde sur des intentions tout à la fois urbaines, architecturales, paysagères et environnementales plus explicites.



## # 21 - Cartes postales, impressions du territoire

### Retour sur... |

#### Mantes-la-Jolie, cartes postales

A partir de l'Exposition universelle de 1899, la carte postale connaît un grand engouement indissociable de l'invention du tourisme. Ce nouveau média, dont l'espace restreint permet de courts textes, fait fureur pour dire les lieux découverts et les aventures vécues. Avant d'être détrônée par la photographie de presse après 1920, la carte postale constitue une source documentaire unique sur les sites emblématiques comme ordinaires. Evénements exceptionnels et scènes de rues relatent la fierté de s'être arrêté dans une ville ou un village ou d'y vivre, et proposent un ailleurs à ceux qui n'y sont pas.



En 2016, un travail sur les cartes postales est réalisé dans le cadre du diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine Aval que conduit le CAUE avec le service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France. Ce diagnostic s'est fixé pour objet de relier les projets de la Seine Aval aux réalités existantes du territoire. A côté du repérage cadastral et de documents antérieurs (plan d'intendance de 1772, cartes d'état-major de 1847, etc.) utilisés dans le travail du diagnostic, les cartes postales témoignent à leur façon des disparitions et des permanences. Leurs images révèlent des logiques d'implantation, des ambiances et des histoires propres au territoire mantais. Elles montrent des qualités d'espace public, comme sur cette place aujourd'hui disparue de Mantès-la-Jolie, l'enchaînement rythmé des volumes bâtis, l'ouverture sur le grand paysage depuis le haut de la pente, et l'accueil d'un marché, effervescent.

Ni base de données, ni recensement exhaustif, les cartes postales participent pleinement d'une recherche d'articulation entre le passé et le futur. Elles permettent un regard décalé et constructif accessible à tous et partageable. Sept cents cartes postales de Mantès-sur-Seine (Mantès-la-Jolie au début du XXe siècle) sont ainsi réunies dans un carnet ordonné pour en faciliter la lecture.

Ce travail est complété de Mantès-la-Jolie, cartes postales, parcours subjectif d'une ville en 46 cartes postales par Pascale Czobor : [http://caue78.fr/IMG/pdf/diagnostic\\_patrimonial\\_seine.pdf](http://caue78.fr/IMG/pdf/diagnostic_patrimonial_seine.pdf)

### Idées revues |

Qui dit « carte postale ancienne » dit « nostalgie » et, pour un peu, « c'était mieux avant ». Non, pas nécessairement. Au CAUE, les cartes servent une relecture du territoire pour inscrire les lieux dans un continuum de transformations.

## Matières à réflexion |

Lorsqu'elle évoque sa contribution au diagnostic aux côtés d'Hélène Bouisson, Pascale Czobor parle à la fois de glanage, de lecture et de décantation. A première vue, la carte jaunie pourrait sembler un peu désuète et n'avoir que peu de lien avec aujourd'hui, pourtant quelque chose attire l'œil. Si on la passe au tamis spatial, elle révèle le socle auquel le bâti a dû s'adapter, les matériaux, l'aménagement de la rue, les arbres, la place de l'automobile. Avec le tamis économique, elle révèle le foisonnement commerçant, la diversité des métiers et des productions, la physionomie de l'agriculture.

Les traces décelées par celui ou celle qui se plie au jeu du parcours en cartes postales, ne sont pas révérees comme un « avant » idéal, et donc à reproduire, mais bien comme des indices et des points d'interrogation qui aideront à faire advenir du nouveau et l'ancreront dans des ressentis et des connaissances. Le plaisir de la retrouvaille du chineur en carte postale participe lui aussi de ce soin de « bribes de mémoire » dont on n'attend rien de précis, mais qu'on choisit d'entendre. Un plaisir intuitif et éducatif qu'il serait riche et bien peu onéreux de partager avec les habitants, anciens, jeunes, etc.

Quand vous réfléchissez au devenir de votre commune, avez-vous pensé à la regarder par le prisme des cartes postales ? A vous rendre aux archives départementales, ou sur leur site internet, qui ont numérisé un important fonds de cartes anciennes ? Ou sur le site Delcampe ? De multiples indices vous y attendent sûrement... Alors bonne recherche !

## Par la fenêtre |

La carte saisit l'intérêt des hommes pour la nouveauté technologique et le plaisir de venir toucher le canot automobile aux lignes futuristes. Disparition ou permanence, cet intérêt pour ce qui est nouveau dans le domaine de la mobilité ? Une idée « nouvelle » pour aujourd'hui afin de faire vivre encore le fleuve, à un moment où des réflexions sont menées sur le tourisme en Seine ? Désuète ou au cœur du sujet, la carte postale ?

Les sites pour trouver des cartes postales :

- Archives départementales des Yvelines
- Base architecture et patrimoine du ministère de la culture
- Bibliothèque nationale de France
- Les archives photographiques au fort de St-Cyr (78)
- Delcampe, site de vente dédié aux collectionneurs



Sans oublier : les sites des particuliers passionnés par l'histoire de leur commune et les monographies des communes au centre de documentation du CAUE

Cahier réalisé par Christelle Berger - Décembre 2017

---

**CAUE 78** Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines  
3, rue de Fontenay 78000 Versailles / T 33 (0)1 39 07 75 17 / [www.caue78.com](http://www.caue78.com)

